



Angers, le 22 octobre 2024

## Les Essais de Montaigne présentés à Angers pendant 3 jours

Dans le cadre de l'exposition la « Mémoire du Monde » de l'UNESCO, l'exemplaire unique de 1588 des Essais de Montaigne, annoté de sa main et appartenant à la ville de Bordeaux, est présenté aux Angevins les 23, 24 et 25 octobre prochains, au Repaire Urbain.

L'exemplaire de l'édition de 1588 des Essais, couvert d'additions de la main de Montaigne, est le document historique le plus précieux de la Ville de Bordeaux. Il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Mériadeck. **C'est le seul manuscrit autographe subsistant de ce monument littéraire**, ce qui, pour des auteurs de l'époque de Montaigne, est rarissime.

C'est aussi le point d'observation unique de Montaigne à l'œuvre : grâce à ce manuscrit, on peut découvrir comment Montaigne, au cours des quatre dernières années de sa vie, a patiemment recomposé et augmenté les audaces de son texte initial. **C'est dans les marges de ce document qu'il élabore à la plume quelques-unes de ses plus célèbres formules** ("Parce que c'était lui, parce que c'était moi", "Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait", "Notre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est de vivre à propos", etc.)

**L'œuvre sera présentée au public, les 23, 24 et 25 octobre 2024, au Repaire Urbain à Angers.** Les visites se feront uniquement sur réservation et par groupe de 15 maximum.

Les créneaux de réservations sont les suivants :

- **Mercredi 23/10 et vendredi 25/10 :**
  - 9h30
  - 11h
  - 15h
  - 17h
  
- **Jeudi 24/10 :**
  - 9h30
  - 11h
  - 14h
  - 16h

**Une conférence intitulée « Michel Montaigne et ses Essais »** est également organisée en partenariat avec l'Institut Municipal, **le jeudi 24 octobre 2024 à 18h30**, dans l'Auditorium du Musée des Beaux-Arts à Angers. Elle sera animée par **Matthieu Gerbault**, conservateur de l'exemplaire des Essais de Bordeaux et **Michel Legros**, chercheur spécialiste de Montaigne.

## **L'exposition « Mémoire du Monde » de l'UNESCO, l'humanité révélée pour l'Histoire**

L'UNESCO a créé le Programme « Mémoire du Monde » en 1992 afin de sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de conserver le patrimoine documentaire d'intérêt universel mais aussi de le rendre accessible au plus grand nombre pour répondre à un besoin de préservation. **Aujourd'hui 496 biens sont inscrits sur le registre international Mémoire du Monde dont 20 biens Français.**

La Ville d'Angers, avec le domaine national du château d'Angers et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) des Pays de la Loire, a porté le dossier d'inscription de **la tenture de l'Apocalypse d'Angers, désormais inscrite sur le registre Mémoire du Monde depuis mai 2023**. Cette reconnaissance a initié l'envie de rendre visible la grande diversité des éléments inscrits par la France sur ce registre. **L'exposition présentée au Repaire Urbain d'Angers, entre le 5 juillet 2024 et le 4 janvier 2025**, montre ainsi comment l'homme a inventé, créé, s'est dépassé pour faire avancer l'humanité scientifiquement, artistiquement, philosophiquement.